Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

JPS GRANULATS

Société par actions simplifiée
au capital de 4 654 613 euros
Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE
502 720 907 RCS DIJON

Modification des dirigeants
Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 16/12/2020, il résulte que l'Assemblée a pris acte de la démission de Madame Mélanie PERROT de son mandat de Directrice Générale à compter du 15/12/2020 et qu'il a été décidé de ne pas la remplacer.
Pour avis, le Président

AL210629378

NOMINATION

IMPRIMERIE M.HERY & J.GRANJON

SAS au capital de 64 000 €, Siège social à BEAUNE (21200) 11 boulevard Clémenceau, 515 420 115 RCS DIJON. Par décisions de l'associée unique du 20 janvier 2021, la société IMPRIMERIE DEVEVEY, SARL située 23 rue Jean-François Champollion, 21200 BEAUNE, 429 200 017 RCS DIJON, a été nommée Présidente en remplacement de Madame Odile HERY.

AL210629328

TRANSFERT DE SIÈGE

AVIS

H.R.C. RESTAURATION, SARL au capital de 5 000 euros, siège social : 30 Avenue de Tavaux 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, 492 979 901 RCS DIJON, AGE 20/01/2021 : transfert du siège au au 267 Route de Gray 21850 ST APOLLINAIRE à compter du 01/06/2020. Pour avis

AL210629359

ET CONCEPT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 117 Rue Général Fauconnet
21000 DIJON
528 765 274 RCS DIJON

Avis
Aux termes d'une décision en date du 15-12-2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 117 Rue Général Fauconnet, 21000 DIJON au 70 A Route de Dijon 21600 LONGVIC à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

AL210629361

DROIT DEVELOPPEMENT ET ORGANISATION DES TERRITOIRES (DORGAT)

SAS au capital de 37 000 €
Siège social : 10 Rond-Point de la nation
21000 DIJON
489 266 247 RCS DIJON

L'AGE du 15/01/2021 a décidé de transférer le siège social au 3 Avenue de la Découverte 21000 DIJON à compter du 15/01/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL210629372

MEGARD AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE

SASU au capital de 27 500 €
Siège social : 4 boulevard Clémenceau
21000 DIJON
403 324 635 RCS DIJON

Par décision en date du 1er février 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 31 rue Denuzière 69002 LYON à compter du 01 février 2021.Radiation au RCS de DIJON et immatriculation au RCS de LYON

AL210629380

MODIFICATION DE CAPITAL

CAPEANE INVEST

Société civile au capital de 1 000 € porté à 151 000 €
20 rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY
881 783 013 RCS DIJON
Des termes du PV d'AGE du 31/12/2020, le capital social a été augmenté de 150 000 €. L'article 7 des statuts a été modifié. Ancien capital 1 000 €. Nouveau capital : 151 000 €.

AL210629383

E-BOISSONS

SAS au capital de 12 500 euros porté à 122 500 euros. Siège social : rue Paul Bon 21200 BEAUNE. 823 177 720 RCS DIJON. Du procès-verbal de l'AGE en date du 21/01/2021, du certificat de dépôt des fonds établi le 22/01/2021 par la banque BNP PARIBAS et du procès-verbal des décisions du Président du 22/01/2021 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 110 000 euros par émission de 11 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 12 500 euros à 122 500 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12 500€). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent vingt-deux mille cinq cents euros (122 500€). POUR AVIS. Le Président

AL210629392

ADDITIF

SCI LES CHANDELIERS

Additif à l'annonce parue dans le présent journal du 20/11/2020 concernant la SCI Les Chandeliers : L'AGE du 31/01/1998 a décidé d'augmenter le capital pour le porter à 600 000 Frc, soit 335 387,87 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL210629365

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Aliénation du chemin Rural de ROLLE
Commune de Ternant 21220

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le maire de Ternant en date du 02/02/21, l'aliénation du chemin rural de Rolle sera soumise à l'enquête publique durant 22 jours du 26/02/21 au 19/03/21 inclus. Monsieur BARTHELEMY Jacques assumera les fonctions de commissaire-enquêteur. Pendant le délai susvisé :
- Un dossier sera déposé à la mairie de Ternant aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur BARTHELEMY Jacques le commissaire enquêteur - Mairie de Ternant 21220 lequel les annexera au registre.
- Une permanence sera assurée par le commissaire-enquêteur à la mairie le 05/03/21 afin de répondre aux demandes d'information.

AL210629366

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

ADJUDICATION

Aux enchères publiques,
En vertu d'un jugement du TGI de TROYES en date du 23 février 2016,
Le 23 avril 2021 à 14h30
A la Chambre des Notaires
126 Rue du Général de Gaulle 10000 TROYES
1°/ A ESBARRES (21) et BRAZEY-EN-PLAINE (21) des parcelles de BOIS d'une superficie de 210ha 23a 96ca
Mise à prix :
1.000.000,00 EUR
2°/ A ESBARRES (21) et MAGNY-LES-AUBIGNY (21) des parcelles de TERRES d'une superficie de 14ha 80a 77ca
Mise à prix :
40.349,50 EUR
Visite sur rendez-vous auprès de l'Office Notarial.
Cahier des charges consultable en l'Office notarial PAUPE – POUILLOT.
03.25.73.05.57 - ppp@notaires.f

AL210629393

MODIFICATION DE STATUTS

SAINTE APOLLINE

Société civile immobilière
au capital de 84.609,20 euros
Siège social : Les Meix Fleuris
21110 GENLIS
338 046 444 RCS DIJON

Par un procès-verbal du 23/01/2021, l'assemblée générale extraordinaire a :
- nommé en qualité de gérants : M. Michel VUILLAUME demeurant 8 Rue Guigone de Salins –21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR et M. Alain JOURNAUX demeurant 6 rue de la gare - 21110 GENLIS, à compter du 23/01/2021, en remplacement de M. Alain LENOBLE, décédé, et modifié corrélativement l'article 14 des statuts ;
- décidé de transférer le siège social de la Société du Les Meix Fleuris – 21110 GENLIS au 8, Rue Guigone de Salins – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, avec effet à compter du 23/01/2021 et modifié corrélativement l'article 5 des statuts.

Mention au RCS de DIJON.

AL210629329

CG SQUARE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social :
4 Place des Ducs de Bourgogne,
21000 DIJON
841 634 124 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 29/01/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente au détail de mobilier d'intérieur, bibelots, fleurs artificielles, accessoires de décoration, vaisselle, matériel de cuisine, art de la table, articles de table en porcelaine et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Aux termes de cette même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 Place des Ducs de Bourgogne, 21000 DIJON au 38 rue des Forges, 21000 DIJON à compter du 4 janvier 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL210629363

MY HOLDING

Transfert de siège social et Changement de Gérant
Dénomination : MY HOLDING.
Forme : SARL.
Capital social : 217500 euros.
Siège social : 5, rue Parmentier, 21000 DIJON.
830512950 RCS de Paris.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 janvier 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 5 janvier 2021 :
- de transférer le siège social à 5, rue Parmentier, 21000 DIJON et de modifier de l'article 4 des statuts
- de la modification de la gérance de la société en nommant Monsieur IGAL MAOR, demeurant 21, boulevard Richard Lenoir, 75011 PARIS en remplacement de Mme Sophie DIDEY
Radiation du RCS de Paris et immatriculation au RCS Dijon.

AL210629388

FUSION

AVIS DE FUSION

1. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 décembre 2020, la Société GAEC LOOSLI, Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, société absorbante, au capital de 223 504 €, dont le siège social est fixé 21260 CHAZEUIL, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le n° 325 213 510,
et la Société EARL DE LA FONTAINE, Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société absorbée, au capital de 156 435 €, dont le siège social est 2 rue de la Source 21610 CHAUME ET COURCHAMP, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le n° 398 255 372,
ont établi un traité de fusion par voie d'absorption de la Société EARL DE LA FONTAINE par la Société GAEC LOOSLI à compter rétroactivement du 1er novembre 2020.
2. Aux termes des décisions en date du 24 décembre 2020 de la Société EARL DE LA FONTAINE, l'associé unique a :
- approuvé le traité de fusion, les apports réalisés et leur évaluation,
- pris note de la dissolution de plein droit et sans liquidation de la Société EARL DE LA FONTAINE, à compter rétroactivement du 1er novembre 2020.
3. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24 décembre 2020 de la Société GAEC LOOSLI, la collectivité des associés, à compter rétroactivement du 01/11/2020, a :
- approuvé le traité de fusion, les apports réalisés et leur évaluation,
- constaté la réalisation définitive de la fusion,
- augmenté le capital social d'une somme de 97 008 euros pour le porter à 320 512 euros par apport de biens mobiliers,
- précisé l'adresse du siège social au 20 rue de Sacquenay – 21260 CHAZEUIL.
Les actes et pièces concernant la fusion-absorption seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis, la Gérance

AL210629394

CESSION

CESSION DE LICENCE DE TAXI

Aux termes d'un acte SSP du 1/02/2021, Madame Coraline SCHWARTZ, artisan taxi, demeurant au 2 allée de Vesvre 21310 Mirebeau-sur-Bèze, loueuse de la licence de taxi numéro 1129, inscrite au Répertoire des Métiers sous le n°793468273
A cédé à : La EURL FG TAXI (881244362 RCS DIJON), 5 rue de Pasques 21370 PRENOIS, représentée par GAUDEL Frédéric, gérant, titulaire d'une carte de conducteur de taxi n°02119003701, délivrée par la Préfecture de Cote d'Or,
La licence de taxi numéro 1129, moyennant le prix de 195 000 euros.
Cette autorisation de stationnement porte le numéro 1160 à partir de 2/02/2021.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la publication par Mme Coraline SHWARTZ au 2 allée de Vesvre 21310 Mirebeau-sur-Bèze. Une opposition qui est faite après ce délai est nulle et sans effet.

AL210629371

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIN DE CONTRAT DE MANDAT-GERANCE

Le mandat gérance du fonds de commerce courtage en assurances exploité à BEAUNE (21200), 39 rue de Lorraine, confié par acte sous seing privé en date du 25 septembre 2018 par Madame HENRY Laure, Sylvie, Marthe, née THUM, demeurant MAVILLY-MANDELOT (21190), 3 route de Meloisey, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 842 714 313, à Monsieur HENRY Laurent, Edgar Henri, demeurant à AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS (27380),
Château de Canteloup – 17 route de Val Pitan, immatriculé au RCS de DIJON sous le numéro 842 714 313, a pris fin le 31/12/2020 par sa résiliation par acte sous seing privé en date du 30/12/2020.
Pour unique insertion

AL210629322

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance du fonds d'activité d'exploitant de taxi, consentie par contrat en date à Dijon du 20/12/2019 par
Mme Coraline SCHWARTZ, demeurant au 2 allée de Vesvre 21310 Mirebeau-sur-Bèze, inscrite au Répertoire des Métiers sous le n°793468273, propriétaire dudit fonds, au profit de EURL FG TAXI (881244362 RCS DIJON) au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 5 rue de Pasques 21370 PRENOIS,
représentée par M.Frédéric GAUDEL, gérant,
A pris fin le 01/02/2021 par l'expiration de sa durée.
Pour unique avis signé, le locataire-gérant.

AL210629369

AVIS DE MISE EN LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/01/2021 :
M. Pedro PAMPULIM dmt à MARSANNAY LA COTE (21160) – 242 rue du Centre Arco, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 335 026 035, a donné en location-gérance à la SARL TAXI DE LA SOURCE D'OR, en cours d'immatriculation, au capital de 1.000 €, dont le siège est à ARCENANT (21700) – 6 rue Amyntas Renevey, un fonds d'artisanat de taxi dont l'autorisation de stationnement N°2 est situé sur la commune de GILLY LES CITEAUX pour une durée de 1 an à compter du 01/02/2021.
L'exploitation a lieu aux risques et périls du locataire-gérant qui sera responsable du paiement des sommes dues à raison de cette exploitation.
Pour unique insertion,

AL210629379

AVIS

MONTBA
Société en Nom Collectif au capital de 8 000 €uros
Siège social : 5 rue Saint Roch
21500 MONTBARD
432 359 834 R.C.S. DIJON

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 20 janvier 2021 :
Madame Céline ORMANCEY,
demeurant à MONTBARD (21500) 108 rue du Faubourg
Madame Christiane D'ORIO née GRAZIANI
Demeurant à MONTBARD (21500) 39 rue Léonie Delautel
ont été nommées cogérantes de la société, à compter du 1er février 2021, pour une durée non limitée.
Pour avis,

AL210629395

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Le contrat de location gérance consenti par la société QUICK GESTION, SAS, siège social sis 45 avenue Victor Hugo, Bâtiment 264, 93300 Aubervilliers, 842 864 613 RCS Bobigny, au profit de la société DRQ QUETIGNY, SASU, siège social sis Pôle Commercial du Grand Quetigny, 2-6 rue du Chalands, 21800 Quetigny, 838 561 033 RCS Dijon, et portant sur le fonds de commerce de restauration rapide sis Pôle Commercial du Grand Quetigny, 2-6 rue du Chalands, 21800 Quetigny, a pris fin le 31/01/2021 à 23h59. Pour avis.

AL210629397

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP fait à La-Plaine-Saint-Denis le 29/01/2021, la société QUICK GESTION, SAS, siège social sis 45 avenue Victor Hugo, Bâtiment 264, 93300 Aubervilliers, 842 864 613 RCS Bobigny, a confié en location gérance à la société DRQ QUETIGNY, SASU, siège social sis Pôle Commercial du Grand Quetigny, 2-6 rue du Chalands, 21800 Quetigny, 838 561 033 RCS Dijon, un fonds de commerce de restauration rapide sis Pôle Commercial du Grand Quetigny, 2-6 rue du Chalands, 21800 Quetigny, pour une durée allant du 01/02/2021 au 31/01/2030. Il ne pourra pas être reconduit tacitement.Pour avis.

AL210629399

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL C'EST DANS L'ÉRE COIFFURE

Au capital de 1000 €, Siège social : 14 bis rue thiers, 21130 Auxonne, Immatriculée 537850943 au RCS Dijon. L'associé unique, Mme Suillerot Catherine demeurant 14 bis rue thiers 21130 Auxonne, a décidé la dissolution anticipée de la société.

AL210629358

J P R B

Société à responsabilité limitée
à capital variable
Siège social : Route de Flagey
21130 VILLERS-ROTIN
433 508 157 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er mars 2020 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Patricia BEAUDIN, demeurant 54 Rue du Tilleul - 21130 VILLERS-ROTIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Route de Flagey - 21130 VILLERS-ROTIN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS DIJON.

AL210629289

FJPLAST-CONSULTING

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 2 impasse Saint-Bernard,
21110 CHAMBEIRE
841 085 228 RCS DIJON

Par décision du 31/12/2019, l'associé unique a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2019, nommé en qualité de liquidateur Frédéric DEGOMME demeurant 2 impasse Saint-Bernard 21110 CHAMBEIRE et fixé le siège de liquidation au siège. Modification au RCS de DIJON.

AL210629370

EURL U.K.D

8 Impasse Docteur Zipfel
21000 DIJON
RCS DIJON 522606649

Par AGE en date du 31 décembre 2020 il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31.12.2020. Monsieur Milos Damnjanovic demeurant 8 Impasse Docteur Zipfel 21000 Dijon a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

AL210629374

AVIS DE LIQUIDATION

SAS AF21 En liquidation, Siège social : 68 RUE DES CHARDONNERETS 21200 BEAUNE, Capital social : 2000 euros, Numéro SIREN : 814 177 937 000 12, RCS : 814 177 937 R.C.S. DIJON
L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 07/12/2018, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr BURLE David demeurant 16 B av. C. de Gaulle 21200 Beaune pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 07/12/2018. Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL210629375

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : LUIS'OLIVER. Forme : SARL société en liquidation. Capital social : 1000 euros. Siège social : 14 Rue QUENTIN, 21000 DIJON. 811999879 RCS de Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Philippe NECKER, demeurant 2 avenue Garibaldi 21000 Dijon a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
La Gérance

AL210629377

SCI DANILINE

SCI au capital de 100 €
Siège social : 14 Rue des Frères Montgolfier,
21300 Chenôve
433 313 673 RCS de Dijon

L'AGO du 31/12/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. JANISZEWSKI Daniel, demeurant 12 Rue des Frères Montgolfier, 21300 Chenôve pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.Radiation au RCS de Dijon

AL210629381

DISSOLUTION ET/OU LIQUIDATION

ALEXANDRA
SARL au capital de 8.000 Euros
11 boulevard Rembrandt bat B1 21000 Dijon
523 844 983 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 2 décembre 2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2 décembre 2020 et sa mise en liquidation.
A été nommé comme liquidateur : Monsieur Brice Menegaux demeurant 2 place de France 1538 Luxembourg
Le siège de liquidation est fixé au 11 boulevard Rembrandt bat B1 21000 Dijon
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL210629386

DISSOLUTION ET/OU LIQUIDATION

ALEXANDRA
SARL au capital de 8.000 Euros
11 boulevard Rembrandt bat B1 21000 Dijon
523 844 983 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2020, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur de sa gestion et de prononcer la clôture de liquidation de la société.
Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de Dijon.

AL210629387

AVIS DE DISSOLUTION ET DE NOMINATION DU LIQUIDATEUR

KATLINE Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 8 000 euros Siège social : 11 avenue Jean Jaurès - 21150 VENAREY-LES-LAUMES 528 610 397 RCS DIJON Suivant décision de l'associée unique, celle-ci a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2020. A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : Monsieur Patrick DAMIEN, demeurant 5 Hameau les Celliers 21150 ALISE-SAINTE-REINE Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 5 Hameau les Celliers 21150 ALISE-SAINTE-REINE, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Pour avis, le liquidateur.

AL210629391

EPARGNE HABITAT

Dissolution et/ou Liquidation
Société civile au capital de 2 582 500 € Siège social : 15 place Grangier 21000 DIJON 494 640 410 RCS DIJON Suite au PV d'AGM du 25/06/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société. La SAS ATLAND VOISIN sise 15 place Grangier 21000 DIJON immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 310 057 625 a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au siège de la société. Mention au RCS de DIJON.

AL210629400

SCI LES BRUYERES

Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1 524.49 €
Siège social : 8 Rue Elsa Triolet -
21500 MONTBARD
Siège de la liquidation :
11 Rue Charles Avril - 71210 - MONTCHANIN
393 757 265 R.C.S DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 8 Février 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Florent PIROCHE demeurant 11 Rue Charles Avril - 71210 - MONTCHANIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 Décembre 2020.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.Pour avis, Le Liquidateur.

AL210629401

AVIS DE CONSTITUTION

CABINET FIDACT
ARNAUD MASUE
Droit des sociétés - Droit fiscal
6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLIGNY LES BEAUNE du 21 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SELARL DES-CHAMPS VIRGINIE
Siège social : 1 route de Beaune - 21200 BLIGNY LES BEAUNE
Objet social : l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 500 euros
Gérance : Madame Virginie DESCHAMPS, demeurant 18 rue Louis Aragon - 21200 BLIGNY LES BEAUNE
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis
La Gérance

AL210629318

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 01/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée; Dénomination : PLEASE PLEASE; Siège : 15 bis Cours du Général de Gaulle - 21000 DIJON; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés; Capital : 7 000.00 euros; Objet : Organisation de spectacles vivants, concerts, évènements sportifs, festivals ; et de manière général, tous évènements accueillant du public dans les domaines suivants : Musique, Théâtre, Cinéma, Art, Sport, Culture Culinaire & Gastronomie.Président : TIMON SAMPLAR, société à responsabilité limitée au capital de 500 euros dont le siège social se situe 15 bis cours Général de Gaulle à DIJON (21000) et immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 750 409 278 ; représentée par Monsieur Christian ALLEX, gérant.Directeur Général : NG PRODUCTIONS, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros dont le siège social se situe 32 rue Victor Proudhon à BESANCON (25000) et immatriculée au RCS de Besançon sous le numéro 493 727 150 ; représentée par Monsieur Ahmid ASSEILA, gérant.Directeur Général Délégué : Monsieur Vivien BECLE, demeurant 30 Faubourg de Montbéliard à Belfort (90000). La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.Pour avis, le Président

AL210629373

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RUFFEY LES BEAUNE (21) du 27 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SYLVAIN NICOLET

Siège : 1 Chemin des Vignes - Varennes, 21200 RUFFEY LES BEAUNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : Toutes activités de terrassement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Sylvain NICOLET, demeurant 1 Chemin des Vignes - Varennes, 21200 RUFFEY LES BEAUNE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis.

Le Président

AL210629376

CABINET FIDACT - ARNAUD MASUE
Droit des sociétés - Droit fiscal
6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLIGNY LES BEAUNE du 21 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SELARL FEBVRE GUILLAUME

Siège social : 1 route de Beaune - 21200 BLIGNY LES BEAUNE

Objet social : l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Guillaume FEBVRE, demeurant 18 rue Louis Aragon - 21200 BLIGNY LES BEAUNE

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis

La Gérance

AL210629385

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte sous signature privée en date à LEVERNOIS du 01/02/2021, il a été constitué la société :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SACHA

Siège : 1 rue des Terres noires, 21200 LEVERNOIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : gestion, acquisition, vente de tous portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, titres de participations, parts d'intérêts, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs ; animation effective de ses filiales ; participation à la politique du groupe et au contrôle de ses filiales ; délivrance à titre purement interne au groupe de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, commerciaux ou immobiliers ; conseil et management des entreprises ; achat, vente, propriété, administration, gestion de tous biens et droits immobiliers ; prestations de consulting dans le domaine culinaire ; achat et vente de vins et alcool ; préparation, transformation et vente de produits alimentaires ; investissement dans des bâtiments de stockage et autres biens immobiliers professionnels ; participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ainsi que la prise, acquisition, exploitation ou cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Martial BLANCHON, 1 rue des Terres noires, 21200 LEVERNOIS

La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.

AL210629396

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière / Dénomination sociale : FLORE IMMO / Siège social : 73 bis route de Beaune – 21200 BLIGNY LES BEAUNE / Objet social : L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente de tous immeubles et biens immobiliers - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser sa réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil / Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés / Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire / Gérance pour une durée illimitée : M. Anthony NIQUET et Mme

Flore-Anne TESNIER, demeurant ensemble 73 bis route de Beaune – 21200 BLIGNY

LES BEAUNE / Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre associés, au conjoint, à des descendants ou ascendants ou à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément des associés représentant plus de la moitié du capital social. / Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON / Pour avis - La Gérance

AL210629398

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/01/2021, la SCI HENRY a été constituée :

Siège : 3 C rue des Moulissards 21240 TALANT

Objet : l'acquisition d'un immeuble sis 1 Place Camille Picard 88320 LAMARCHE, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Gérance : Jean-Jacques ARBEZ 22 bis rue Docteur Calmette 21000 DIJON

Agrément requis dans tous les cas sauf pour les cessions entre associés

RCS DIJON

AL210629402

NIÈVRE

SUCCESSION

SCP Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI
Notaires à CHATEAU-CHINON (58120),
2 Place Dr Bondoux

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21/05/2019, et son codicille en date du 26/05/2019, Mme Jeanne TAZARD, retraitée, demeurant à ARLEUF (58430) Le Marault, née à PARIS (75017) le 26/09/1920, veuve de Mr Jean Maurice Pierre COMTY, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (58240) le 20/10/2020, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me SANDELLI, Notaire associé de la SCP Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI, titulaire d'un Office Notarial à CHATEAU-CHINON (58120), 2 Place Dr Bondoux, le 28/01/2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120), 2 Place Dr Bondoux, référence CRPCEN : 58022, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Me Stéphane SANDELLI

AL580629432

Maître Patrice PERRET
Notaire à Fourchambault (Nièvre)
22, rue Gambetta

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe du 02 février 2002,

M Olivier Henri MARNEF, dt à GERMIGNY-SUR-LOIRE (58), Château de Soulangy, né à HIRSON (02) le 03 janvier 1975. Décédé à GERMIGNY-SUR-LOIRE (58), le 23 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Ce testament a été déposé aux minutes de Me PERRET, Notaire à FOURCHAMBAULT, le 18 janvier 2021, dont copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de NEVERS, le 20 janvier 2021.

Opposition pourra être formée auprès du Notaire sus-nommé, dans le mois suivant la réception par le Greffe de ladite copie du testament.

AL580629433

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 15 mars 2016, Madame Claude Agnès Madeleine Ernestine BOYÉ, en son vivant retraitée, demeurant à LA MARCHE (58400)7 Grande Rue, née à SAIDA (ALGERIE), le 17 mars 1929, célibataire, décédée à NEVERS (58000) (FRANCE), le 16 janvier 2021, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET, Notaire Associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), le 4 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie CLERGET, Notaire Associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, BP 47 , référence CRPCEN : 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL580629904

NOMINATION

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II - 55 rue Blaise Pascal
38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

AUTOS LA MADELEINE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 38.000 euros
Siège social : 14 rue Gay Lussac
58640 VARENNES VAUZELLES
753 221 092 RCS NEVERS

Décisions de l'Actionnaire unique en date du 4 janvier 2021 : Nomination de la société SUMA Invest (823 529 177 RCS LYON), dont le siège social est situé Immeuble Le Trinôme Bâtiment A – 210 Chemin de Paisy – 69760 LIMONEST, en qualité de nouveau Président, en remplacement de Monsieur Thierry PAILLERET, démissionnaire et ce, à compter du 1er janvier 2021.

Anciennes mentions :

Président : Thierry PAILLERET

Nouvelles mentions :

Président : SUMA Invest

Pour avis,

Le Président.

AL580629438

AVIS

DETERGENCE INDUSTRIELLE FRANCAISE - DIF
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Rue de Villechaud - ZI du Tremblat
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
302 555 222 RCS NEVERS

Suivant décisions de l'associée unique en date du 4 janvier 2021, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général délégué de la société, Monsieur Stéphane GUILLAUME né à Montreuil (93) le 28 avril 1968, de nationalité française, demeurant 4 rue Elisa Lemonnier à PARIS (75012), avec effet au 1er janvier 2021.

POUR AVIS

Le Président

AL580629443

TRANSFERT DE SIÈGE

LA BELLE CATHERINE

SCI au capital de 100 €
Siège social : 14 rue Claude Monet
58660 COULANGES-LÈS-NEVERS
RCS de NEVERS 750 893 869

L'assemblée générale extraordinaire du 01/02/2021 a décidé le transfert du siège social à compter du 01/02/2021 et de modifier l'article article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 14 rue Claude Monet, 58660 COULANGES-LÈS-NEVERS.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 11 rue de La Belle Catherine, 58350 NANNAY.

L'inscription modificative sera portée au RCS de NEVERS tenue par le greffe du tribunal.

AL580629449

MERLIN HOLDING

L'AGE de la société MERLIN HOLDING, S.A. au capital de 61590 €, RCS NEVERS 392 196 424 ayant jusque-là son siège fixé 19, rue de la Cathédrale à 58000 NEVERS, réunie le 27 novembre 2020, a décidé à partir de cette date son transfert à LA FLOTTE, (17630 ILE DE RE), 19 Bis, rue Jean-Henry-Lainé. Pour avis : Michel MERLIN, PDG

AL580629892

SCI BACHAS

L'AGE de la société SCI BACHAS, S.C.I. au capital de 2000 €, RCS NEVERS 483 139 382 ayant jusque-là son siège fixé 19, rue de la Cathédrale à 58000 NEVERS, réunie le 27 novembre 2020, a décidé à partir de cette date son transfert à LA FLOTTE, (17630 ILE DE RE), 19 Bis, rue Jean-Henry-Lainé. Pour avis : Michel MERLIN, Gérant

AL580629893

SARL P.F.L.A.

L'AGE de la société P.F.L.A SARL, S.A.R.L. au capital de 7622,46 €, RCS NEVERS 410 153 654 ayant jusque-là son siège fixé 19, rue de la Cathédrale à 58000 NEVERS, réunie le 27 novembre 2020, a décidé à partir de cette date son transfert à LA FLOTTE, (17630 ILE DE RE), 19 Bis, rue Jean-Henry-Lainé. Pour avis : Michel MERLIN, Gérant

AL580629891

Maître Valérie Plançon
Notaire à Varzy (Nièvre),
8, boulevard Dupin

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Société « LE COUVENT » SCI au capital de 55 000,00 euros, dont le siège est à Le Croutelle - 16110 MARILLAC-LE-FRANC - RCS ANGOULEME n° 479 051 898

Par assemblée en date du 25 janvier 2021, la société, constituée pour 99 ans, à compter du 18/10/2004, ayant pour objet social l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tous immeubles, au capital composé d'apports en numéraire, dont le gérant associé est Mme Muriel FLECHET, épouse KAID, a décidé de transférer son siège social à COURCELLES (58210) - Chivres - 5, route de Corvol, à compter du 25 janvier 2021 et de modifier corrélativement l'article 3 de ses statuts.

En conséquence, la société qui était immatriculée au RCS d'ANGOULEME fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS.

Pour avis, la gérance.

AL580629896

JPH ELEC EURL

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
197 Route de Dornes
58240 LUTHENAY UXELOUP
482 822 285 RCS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par décision du 01.01.2021, le siège social a été transféré du 197 Route de Dornes - 58240 LUTHENAY UXELOUP à Le Penaillon - Le Champ de la Claie - 58240 TOURY SUR JOUR, compter de cette même date. Pour avis.

AL580629906

MODIFICATION DE CAPITAL

Maître Thibaut MARIE,
Notaire associé à NEVERS (58000),
1 Rue Saint Martin

AVIS DE MODIFICATION DE CAPITAL

SCI LA BLANCHISSERIE, Société civile immobilière au capital de 200 € dont le siège est à NEVERS (58000), 20 rue de la Blanchisserie, identifiée au SIREN sous le numéro 884931056 et immatriculée au RCS de NEVERS.

Aux termes d'un procès-verbal du 10 novembre 2020, enregistré à NEVERS 1 le 27 novembre 2020, dossier 2020 00036140, référence 5804P01 2020N 00606, il a été décidé de réduire le capital social de 20,00 euros, pour le ramener de 200,00 euros à 180,00 euros, par retrait de deux associés, savoir : Madame Elodie MILLAVAUD et Monsieur Théo DAMBLANT.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NEVERS.

Pour avis

Le notaire

AL580629434

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

JUGEMENTS RENDUS À L'AUDIENCE DU 25/01/2021

Par jugement en date du 01/02/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

SAS UNDERGROUND FASHION STORE

9, PL GUY COQUILLE - 58000 NEVERS

RCS 58 : 798 936 530

Le Greffier,

AL580629894

BEBOODA

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Pierre Ecrite
58230 Alligny en Morvan
RCS NEVERS 822778676

Réduction du capital

Aux termes d'une délibération en date du 21 janvier 2021 l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social d'une somme de 1.000 euros pour le porter de 5.000 euros à 4.000 euros par le rachat par la société de 1.000 parts sociales d'une valeur nominale d'un euro.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 5.000 euros

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 4.000 euros

Pour avis,

AL580629441

FMB

Société par actions simplifiée
Au capital de 248.950 euros
Siège social : Route du Circuit
58490 SAINT PARIZE LE CHATEL
B 571 880 012 RCS NEVERS

Suivant décision de l'actionnaire unique en date du 30 décembre 2020, il a été décidé:

D'augmenter en numéraire le capital social d'une somme de 3.500.000 euros par élévation de la valeur nominale des actions existantes ;

De réduire le capital social d'une somme de 3.648.950 euros par diminution de la valeur nominale des actions existantes.

En conséquence, l'article 7 des statuts est rédigé comme suit : « Le capital social est fixé à la somme de 100.000 euros, divisé en 100 000 actions. Toutes les actions sont de même catégorie. »

Pour avis,

Le représentant légal

AL580629450

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

LUCAS ET FILS ENTREPRISE

SARL au capital de 7.900 €
Siège Social : 3, rue des Trappes
58000 SERMOISE SUR LOIRE
377 799 051 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 06 février 2021 a ramené le capital de 19.500 € à 7.900 €.

Pour avis, Le Gérant, T. LUCAS

AL580629910

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY Notaire à 3, rue Henri Barbusse, le 4 février 2021, contenant **CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL** à la requête de :

Monsieur Michel, Florent, Paul **FERRAGUTI** né à NEVERS (58000) le 2 novembre 1947 et Madame Anne, Marie **EPAULARD**, son épouse, née à NEVERS (58000) le 9 octobre 1944 demeurant ensemble à NEVERS (58000), 123, rue de la Raie, Mariés à NEVERS (58000) le 23 novembre 1968.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial et ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Marie CHÉRAMY, notaire à 3, rue Henri Barbusse.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis, le Notaire.

AL580629899

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55
Fax 03.86.36.19.25
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 16 MARS 2021
A 10 heures 30

Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).

Commune de POUILLY SUR LOIRE (Nièvre), 58 rue Waldeck Rousseau :

Un ensemble immobilier constitué de deux bâtiments mitoyens comprenant :

· Premier bâtiment :

- Un appartement au rez de chaussée : entrée, séjour, bureau, cuisine, salle d'eau avec compartiment WC, chambre avec placard mural et local à usage de salle d'eau

- Un appartement au premier étage : cuisine, pièce principale, salle d'eau avec WC

· Deuxième bâtiment :

- Un appartement au premier étage : séjour avec cuisine, chambre, salle de bain avec WC, grenier

- un garage

Local technique, deux caves.

Le tout cadastré section AB, numéro 202 « rue Waldeck Rousseau » lot n° 2 pour une contenance de 01 are 31 centiares.

Droit à la cour commune cadastrée section AB n° 206 pour 01 are 70 centiares.

Droit dans le portail commun formant le lot n°2 de l'immeuble cadastré section AB n°207 pour 01 are 19 centiares.

Cet immeuble constitue le lot n°2 de l'immeuble cadastré section AB n° 202, d'une superficie de 01 are 31 centiares, et le portail d'accès à la cour commune constitue le lot n° 2 de l'immeuble cadastré section AB n° 207 d'une superficie de 01 are 19 centiares ayant fait l'objet d'un état descriptif de division aux termes d'un acte reçu par Me SIROT, notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre) le 5 mars 1966, publié au bureau des hypothèques de Cosne sur Loire le 23 mars 1966 volume 2316 n°63.

Biens libres.

MISE A PRIX : TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 €).

La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le 28 janvier 2021

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser :

· au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 15 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

· au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET Huissier de Justice à NEVERS (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le jeudi 04 mars 2021 à 14 h 00 sur place.

AL580629409

MODIFICATION DE STATUTS

Notaire

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

SARL DUBOIS INVEST

(anciennement « AU RELAIS NIVERNAIS »)
SARL au capital de 8 000,00 €
85 faubourg du Grand Mouësse
58000 NEVERS
RCS NEVERS SIREN 523 157 311

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2020, les associés ont pris les décisions suivantes :

- Amaury DUBOIS DIT BONCLAUDE, demeurant à SAINT ELOI (Nièvre), 10 rue des Tailles - Aubeterre, a été nommé gérant à compter du 8 décembre 2020, en remplacement de Monsieur Rémy DUBOIS DIT BONCLAUDE, demeurant à NEVERS (Nièvre), 85 faubourg du Grand Mouësse, démissionnaire

- la dénomination sociale de la société a été modifiée en SARL DUBOIS INVEST à compter du 8 décembre 2020

- la modification de l'article 3 des statuts a été effectuée

- l'objet social a été modifié pour « L'exploitation de logements et de locaux meublés, le conseil en gestion d'entreprise, l'acquisition, la gestion et la location de tous

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de AMAZY: ZONE RNU

7 ha 65 a 30 ca

- Croty: C-358 - Goulotte: A-287 - La cote: C-272-273-284-285-286-287-298-301-304-305-311-313-319 - La cote des ejoux: ZE-20-21-26 - La cote du mont secret: A-462 - La cote saint franchy: C-233-234

- La marganne: C-729 - Les chartys: C-76-87 - Les chaumons: C-1028-1034-1046 - Les ejoux: C-173-177-178-186-193-200-208-210 - Les plantes: ZA-50 - Les reps: A-329-330

Et, par extension,

Cmne de ASNOIS: ZONE RNU

41 a 69 ca

- La cote sur yonne: AC-336 - La crotte: AC-260-271-293 - Le haut de la cote sur yon: AC-38-40-50 - Le saint aubin: ZE-184 - Les petits pres: AC-205-219-257

Cmne de VILLIERS-SUR-YONNE: ZONE RNU

8 a 97 ca

- Bois bizeau: C-339

Cmne de LIVRY: ZONE RNU

33 a 92 ca

- Les cartelees: D-669-671-673-678

Cmne de SAINT-OUEN-SUR-LOIRE: ZONE RNU

69 ha 62 a 90 ca

- Champ du riot: C-114 - La pendeluche: C-106-107 - Le priou: A-295 - Les champs devant: A-278-279-521[277] - Les grands champs: C-140-142-143-147(*) - Les saunees: A-296 - Les vignes du vernay: A-282-283-284

Cmne de SURGY: ZONE RNU

92 a 68 ca

- La foret: ZK-103[85]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 01/03/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL580629912

biens mobiliers et immobiliers. Et plus largement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusions, d'alliances, groupement d'intérêt économique ou société en participation. La société pourra également s'intéresser à toutes activités secondaires ou connexes sous toutes les formes et notamment par voies de création de sociétés, apport ou fusion, souscription ou achats de titres dans toutes les entreprises françaises ou étrangères qui seraient susceptibles de concourir au développement des entreprises de la société. » à compter du 8 décembre 2020 ;

- la modification de l'article 2 des statuts a été effectuée.

Mention sera faite au RCS de NEVERS.

Pour avis, le notaire.

AL580629262

AVIS

INORE GROUPE IMPRESSION
SARL au capital de 124 000 Euros
Siège social : Zone Industrielle des Chamonds
58640 VARENNES-VAUZELLES
RCS NEVERS 323 326 512

Décisions du 26.01.2021 avec date effet ce même jour :

Anciennes mentions :

Forme juridique : SARL

Gérant : M. jean-Paul HOSPITAL

Nouvelles mentions :

Forme juridique : SAS

Président : M. Jean-Paul HOSPITAL demeurant 5, rue du Pré Jacot 58320 POUGUES-LES-EAUX.

Directrice Générale : Mme Catherine HOSPITAL demeurant Lieudit Pinay 58320 PARIGNY-LES-VEAUX.

Le mandat des commissaires aux comptes titulaire, SELARL CPB AUDIT, et supplément, EIRL BOUVEAU prend fin au 26.01.2021.

Extension de l'objet social : Tous services, activités et prestations concernant la création, la conception, la fabrication, la réalisation, la représentation, l'adaptation, l'impression, la production, la reproduction, la publication, l'édition, la diffusion, la vente ou le négoce d'images, de textes et de sons, par tout procédé et sur tout support existant ou à venir,- la vente de tous supports et d'espaces publicitaires,- le négoce, la vente et la location de tous matériels, objets et articles publicitaires.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Mention au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL580629430

TRANSFORMATION DE EARL EN SCEA

EARL DES BEAUX VENTS
Société civile d'exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : Domaine de Saint Georges
58270 ANLEZY
RCS NEVERS 409 008 182

L'AGE du 19/12/2020 a décidé :

- la transformation de la Société dénommée EARL DES BEAUX VENTS en SCEA DES BEAUX VENTS, Société Civile d'Exploitation Agricole à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau,

- de changer la dénomination sociale de la société « EARL DES BEAUX VENTS » par « SCEA DES BEAUX VENTS » et de modifier l'article 3 des statuts,

- d'adopter les statuts sous sa nouvelle forme,

Clause d'agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de la collectivité des associés quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Mention sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL580629431

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

SG2B

SARL transformée en SAS
au capital de 7.622,45 €
Siège social : 25 rue du 13ème de Ligne
58000 NEVERS
422 504 084 RCS NEVERS

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 1er février 2021, les mentions ci-après à publier :

Forme

Ancienne mention : Société A Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Administration

Ancienne mention

Gérant : M. Yves-Marie RICOLO, dt 12 impasse des Montapins – 58000 NEVERS

Nouvelle mention

Président : M. Yves-Marie RICOLO, dt 12 impasse des Montapins – 58000 NEVERS

Directeur Général : M. Brann RICOLO, dt 20 place Daumy – 18320 JOUET SUR L'AUBOIS

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément

La transmission d'actions à quelque titre que ce soit à des personnes non associées est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis, le Président, Y-M. RICOLO

AL580629907

FUSION

DIVERS

Suivant décisions du 26/11/2020, des Sociétés MEKAMICRON, SAS au capital de 628.067,04 €, siège : 13 rue Jules Berthonneau – 41000 VILLEBAROU, 443 161 914 RCS BLOIS et U.M.I., SAS au capital de 373.500 €, siège : 3 route de Clamecy – 58530 DORNECY, 322 189 390 RCS NEVERS, il a été constaté la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de la société U.M.I., entraînant sa dissolution sans liquidation. La Société absorbante détenant l'intégralité des titres des Sociétés absorbées, aucune augmentation de capital n'est intervenue au titre de la fusion. Mention en sera faite aux RCS de Blois pour la société MEKAMICRON et de Nevers pour la société U.M.I.

AL580629447

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

EARL LES CHAMONS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 179 400 €
Siège social : Les Chamons
58240 LUTHENAY UXELOUP
482 392 29 7 RCS NEVERS

Changement de gérant

Selon acte unanime des associés du 17/06/2020, il a été décidé de nommer en qualité de nouvelle gérante, à cpter de ce jour et pour une durée indéterminée, Mme Danièle BRUNET veuve AUGENDRE, demeurant à LUTHENAY UXELOUP (58240), Les Chamons, en remplacement de M. Bruno AUGENDRE, décédé. Pour insertion, la gérante.

AL580629429

NOMINATION À LA GÉRANCE

GAEC DE VAUVELLES
Société Civile
au capital social de 182 600 euros
Siège social : Chez M. et Mme Marc MICHOT - La Motte
58290 LIMANTON
RCS de NEVERS - N° 479 239 782

Suivant délibération d'AGE du 29 janvier 2021, la collectivité des associés a agréé la nomination à la gérance de Justin MICHOT, La Motte 58290 LIMANTON.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.

Pour avis et mention, les gérants

AL580629435

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 MOULINS

DÉMISSION DE COGÉRANTS

SCI ECG
S.C.I. au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 bis rue des Tailles 58000 NEVERS
RCS NEVERS 424 616 514

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2020, l'AGO a décidé de ne pas remplacer Christian CHEVALIER et Daniel GAULARD, cogérants démissionnaires au 31/12/2020. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Pour avis

AL580629437

DEMISSION DE CO-GERANT

BRIS CHAUSSURES
SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social : 9 place Charles Chaigneau
58190 TANNAY
RCS Nevers 421.799.834

Aux termes de l'assemblée générale du 31 décembre 2020, M. Christophe BRIS démissionne de ses fonctions de co-gérant à compter du 1 janvier 2021. L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL580629446

SCI THENZO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
Moulins Engilbert (Nièvre)
10 rue des Fossés
RCS Nevers 483 145 744

Changement de gérant

Acte sous seing privé du 23 décembre 2020

Gérance à compter du 23 décembre 2020

Ancienne mention :

- Monsieur Nicolas Langevin demeurant à Moulins Engilbert (Nièvre) - 6, rue de Champmartin.

Nouvelle mention :

- Madame Karine Langevin demeurant à Moulins Engilbert (Nièvre) - 10, rue des Fossés.

Pour avis et insertion

AL580629895

SCANNER LIBERAL NEVERS

Société civile de moyens
au capital de 1.000 €
Siège social :
Polyclinique Val-de-Loire –
49 boulevard Jérôme Trésaguet
58000 NEVERS
442 029 393 R.C.S. Nevers

AGOE du 15.12.2020

Démission des Docteurs Isabelle CHOLLEY-LEBLAN et Alain BOUZAT de leurs fonctions de gérants.

Nomination en qualité de cogérants de :

- Monsieur le Docteur Marc FOINANT, demeurant à POUGES LES EAUX (58320) – 19 rue de Paris

- Monsieur le Docteur Jean-Pierre KAPPELI, demeurant à VARENNES VAUZELLES (58640) – 59 rue Daniel Bollon

Dépôt au Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL580629900

NON DISSOLUTION

TERRA BATIR

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 44, rue Pierre Guyollot
Lotissement Pré de la Croix
58600 GARCHIZY
511 250 482 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE du 03/02/2021, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,

La Gérance

AL580629897

DISSOLUTION LIQUIDATION

THYNAD IMMO

SCI au capital de 0 €
Siège social : Prunevaux
58700 NOLAY
838872869 RCS de NEVERS

Par AGE du 01/02/2021, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. CHARRIER Thierry Prunevaux 58700 NOLAY pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 01/02/2021

Radiation du RCS de NEVERS

AL580629436

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

ENTREPRISE MATHERAT

Société par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 11.662,35 euros
Siège social : 7 rue de Bourgneuf
58000 NEVERS
571 880 905 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 31 décembre 2020 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

M. Michel MATHERAT, dt 22 rue Saint-Benin – 58000 NEVERS, a été désigné liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le lieu où doit être adressée la correspondance et notifiés les actes concernant la liquidation est celui de l'ancien siège social. Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le Liquidateur, M. Michel MATHERAT

AL580629442

SARL ATELIER SERVICE

SARL au capital de 1000.00 €
Route d'Orléans 58500 CLAMECY
RCS Nevers 823 297 742

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/01/2021.

Mr RABDEAU Gilles, demeurant 7 rue des Margotins 58500 SURGY a été nommé liquidateur, les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention en sera faite au RCS de Nevers

Pour avis et mention

AL580629448

EARL COLAS

EARL au capital de 146 381,54 €
Siège social : Le Quart - Route des Charmes, 58260 Trois-Vèvres
398 233 007 RCS de Nevers

L'AGE du 30/11/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. COLAS Patrice, demeurant Le Quart - Route des Charmes, 58260 Trois-Vèvres pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.Radiation au RCS de Nevers.

AL580629898

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

JPMA

SAS au capital de 100€,
située 6 rue du Chemin des Bois
58220 DONZY,
827485640 RCS NEVERS

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de la décision de l'associé unique, il a été décidé la dissolution anticipée de la société JPMA. Il a été nommé comme Liquidateur M. Jean-Paul MORREL-ARMSTRONG, demeurant au 6 rue du Chemin des Bois 58220 DONZY avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 6 rue du Chemin des Bois 58220 DONZY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de NEVERS. Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL580629901

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 14 janvier 2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes.

Dénomination : UNION CONSULTING

Forme : Société par actions simplifiée

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 23, impasse Armand Inconnu à NEVERS (58000)

Objet : L'activité, en France et à l'étranger d'un cabinet de courtage en assurances et produits financiers, activités de gestion de patrimoine et de produits immobiliers ainsi que travaux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Président : Monsieur Jean-Marc KIGANGA, demeurant au 23 impasse Armand Inconnu à NEVERS (58000).

Le Président est nommé sans limitation de durée.

Conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Transmission des actions : En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions, même entre associés, est soumise à une clause d'agrément et de préemption.

La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL580629439

Alciat-Juris
Société d'Avocats

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Maître Anne NEYRET, spécialiste en droit des Sociétés
Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL TAXIS TPMR STEF & CO, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à NEVERS (58000), 8, rue du Ravelin, en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, qui a pour objet social l'activité de taxi et transport public routier de personnes, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte des tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation, ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement, dont le gérant est M. Stéphane CONDROYER, dmt à NEVERS (58000), 26, avenue Pierre Bérégovoy.

AL580629444

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Maître Anne NEYRET, spécialiste en droit des Sociétés
Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL TAXIS STEF & CO, au capital de 54 000 euros, dont le siège social est à NEVERS (58000), 8, rue du Ravelin, en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, qui a pour objet social l'activité de taxi et transport public routier de personnes, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte des tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation, ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement, dont le gérant est M. Stéphane CONDROYER, dmt à NEVERS (58000), 26, avenue Pierre Bérégovoy.

AL580629445

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 15 janvier 2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SEQUENCIAL. Capital : 2 000,00 euros. Siège : 23 Rue du Clair Vallon, 58160 SAUVIGNY LES BOIS.Objet : Distribution, commercialisation, promotion de services et produits attachés à l'immobilier, au conseil en investissements, courtage en opérations de banque et en services de paiement (COBSP) et à courtage d'assurance ou de réassurance (COA), au conseil en investissements financiers (CIF), le conseil en gestion de patrimoine et défiscalisation, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Et généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.Durée : 99 ans.Président : Mr DUBOIS Éric demeurant 692 Route des Vignes, 74330 POISY, pour une durée indéterminée.Directeur général : Mr BAUDOIN David demeurant 23 rue du clair vallon, 58160 SAUVIGNY LES BOIS. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL580629902

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/02/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MIZRA; Objet social : Achat/revente Pièces mécanique moto/auto; Siège social : 3 ROUTE DE BEAUMONT, 58700 Sichamps.Capital : 2000 euros; Durée : 99 ans; Président : M. PIOT JIMMY, demeurant 3 ROUTE DE BEAUMONT, 58700 Sichamps.Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une part proportionnelle de quotité de capital.Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Agrément dans tous les autres cas.Immatriculation au RCS de Nevers

AL580629908

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître CASAGRANDE JEAN ALAIN, notaire au 9 rue Lincoln 75008 Paris, le 04/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

LES TOURNESOLS

Forme: Société civile immobilière

Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur , la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente-exceptionnelle- de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droit immobiliers en question.

Siège social : Les Hottes, 58400 NARCY.

Capital : 1 200 €.

Gérance : Mr VIOLETTE Christian et Mme PICARD Marie-françoise demeurant ensemble 45B rue des Bigaudes 78750 MAREIL MARLY;

Cession d'actions : Clauses d'agrément

Durée : 99 ans

AL580629909

AUVERGNE AUVERCO
Expertise | Révision | Conseil

AUVERCO
Rue de Bad Vilbel 03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/02/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : NATURE FLAM; Objet social : Vente, installation, maintenance et entretien de cheminées, inserts bois, granulés et gaz, poêles à bois, poêles à granulés, cuisinières à bois, à granulés, à gaz ou électriques et tous accessoires y afférents, y compris tous travaux de ramonage de cheminées et conduits d'évacuation; Siège social : 7, Route de Paris, 58640 Varennes-Vauzelles.Capital : 15000 euros; Durée : 99 ans; Président : M. DESJOUR Sébastien, demeurant 24, Route de Lurcy-Lévis, 03000 Montilly.Admission aux assemblées et droits de votes :Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Exercice du droit de vote :Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent; chaque action donne droit à une voix au moins.Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; l'associé cédant prenant part au vote et ses actions étant prises en compte pour le calcul de la majorité requise.Immatriculation au RCS de Nevers

AL580629911

YONNE

SUCCESSION

Me ROUSSEL-TERRILLON Inès,
Notaire à POURRAIN (89240)
7 rue du 24 août 1944

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1700 du code civil
Article 1378.1 du Code de Procédure civil

Suivant testament olographe en date à DIGES du 25/11/2019, déposé au rang des minutes de Me ROUSSEL-TERRILLON, notaire à POURRAIN, aux termes du PV d'ouverture et de description de testament en date du 14 janvier 2021, Mademoiselle Irène Ernestine NADIN, retraitée, demeurant à DIGES (89240), 2 rue de la Puisaye. Célibataire, née à DIGES (89240), le 05 février 1926, décédée à DIGES (89240), le 06 décembre 2020, a institué trois légataires universels. Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains de Me ROUSSEL-TERRILLON, notaire à POURRAIN (89240) 7 rue du 24 août 1944, en charge du règlement de la succession dans le délai d'un mois suivant la date de réception par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, de la copie authentique dudit procès-verbal et copie figurée du testament.

Pour avis le notaire.

AL890629854

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/02/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS PH.TH LE PAVE DU CHEVILLARD** 23 boulevard Pierre Larousse 89130 Toucy. RCS Auxerre 404162588. CIP 4144.

AL890629879

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/02/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl ATELIER MORGANE RAUX** 2 rue du Colombier 89800 Saint Cyr les Colons. RCS Auxerre 839017175. CIP 4141.

AL890629880

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/02/2021 arrêtant le plan de cession de la **SAS GRAMM'S** 1 Rue de Valmy 89000 Auxerre (fabrication de pop corn). RCS AUXERRE 800480766. CIP 4448, au profit de la SAS SOCIETE FRANCAISE DE CACAO (RCS VERSAILLES 852 083 260) Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL890629873

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/02/2021 prononçant, par extension, la Liquidation Judiciaire de la **Sci SCI ZOLA** 29 faubourg Dilo 89600 Saint-Florentin . RCS Auxerre 350628293. CIP 4460. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890629874

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/02/2021 prononçant, par extension la Liquidation Judiciaire de la **Société civile H.R.A B.C.& Associés** 131 rue de Créqui 69006 Lyon (acquisition d'actions). RCS LYON 409793155. CIP 4461. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890629875

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/02/2021 prononçant la Liquidation Judiciaire de **Monsieur Jean-François André Marcel FOURNIER** 22 rue Saint-Etienne 89450 VEZELAY (sandwicherie). RCS Auxerre 523453827. CIP 4462. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890629876

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/02/2021 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de **Monsieur Cyril BONTEMPS** Appartement, 27-2 rue Ambroise Challe 89000 Auxerre (achat vente de voitures d'occasion). RCS Auxerre 435145032. CIP 4464. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890629877

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/02/2021 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl VERANDARCHE SARL** 37 avenue de la Paix 89000 Saint-Georges-sur-Baulche (fabrication, vente et pose de produits de second œuvre du bâtiment de menuiseries). RCS Auxerre 453475535. CIP 4463. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890629878

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/02/2021 arrêtant le plan de redressement de la **Sàrl à associé unique AL2M** 6 rue Léon Serpollet 89000 AUXERRE (vente de matériel d'équipement thermique). RCS Auxerre 432043461. CIP 4205. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon.

AL890629881

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/02/2021 autorisant la prolongation de deux ans du plan de redressement de la **Sàrl ADS DRUYES** 4 place Jean Bertin 89560 DRUYES LES BELLES FONTAINES (Hôtel restaurant). RCS Auxerre 800648099. CIP 4154. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre .

AL890629882

Jugement du tribunal de commerce de Roanne du 03/02/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire avec une période d'observation de 6 mois, au profit de la **SAS à associé unique SO FRA DE** 46 Rue du Temple 89000 Auxerre (prêt à porter), RCS ROANNE 321736324. Date de cessation des paiements : 28/12/2020. Désignant Administrateurs avec une mission d'assistance :

- Aj Up en la personne de Me Grégory Wautot 9 pl Georges Clemenceau 42300 ROANNE
- la Selarl AJUP en la personne de Me Eric ETIENNE-MARTIN 12 Rue Louis Braille 42000 SAINT ETIENNE

Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire : la SELARL Mj Synergie en la personne de Me Fabrice Chretien 9 Place Georges Clemenceau 42300 Roanne, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890629883

Jugement du Tribunal de Commerce de Montpellier du 02-02-2021 prononçant la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire après cession, sans maintien d'activité, au profit de la **SA ORCHESTRA-PREMAMAN** Zac des Macherins LD La Grande Source 89470 Monéteau (équipement de la personne et puériculture) RCS MONTPELLIER 398 471 565. Désignant les Liquidateurs judiciaires :

- Me Vincent AUSSEL, ARCHE JACQUES CŒUR, 222 Place Ernest Granier 34000 Montpellier ;
- La SCP BTSG en la personne de Me Marc SENECHAL 15 Rue de l'Hôtel de Ville CS70005 92200 Neuilly sur Seine.

AL890629885

BONHEUR dorénavant est fixée au 36 rue du Pont, 89660 MAILLY LE CHATEAU. Par conséquent, mention des articles des statuts modifiés, sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL890629869

S.J.B.
Société d'Avocats

PC2M

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
10 rue de la Tuilerie
89130 MOULINS SUR OUANNE
850 222 290 RCS AUXERRE**

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 10 rue de la Tuilerie 89130 MOULINS SUR OUANNE au 17 Rue d'Auxerre 89130 LEUGNY à compter du même jour.

AL890629898

SCI NICAR

**Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 bis rue Saint Germain
à AUXERRE (89000)
RCS AUXERRE n° 528 005 176**

L'Assemblée Générale extraordinaire du 2 février 2021 a décidé le transfert du siège social à compter du 2 février 2021 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 20 bis rue Saint Germain, 89000 AUXERRE
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé à « Clébris », 59920 NOYAL-PONTIVY

L'inscription modificative sera portée au RCS de LORIENT tenue par le Greffe du Tribunal.

Gilles CARLAC'H

Gérant

AL890629906

PAYMAL NETWORK

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Siège Social transféré au 3 rue du Presbytère
89240 CHEVANNES
RCS 510 325 004**

En date du 01/01/2021, les associés ont décidés de transférer le siège social de la société de 48 Rue de Berri – PARIS (75008), au 3 Rue du Presbytère 89240 CHEVANNES à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Monsieur Christophe PAYMAL est seul gérant de la société.

Mention en sera faite aux RCS de PARIS et AUXERRE.

Pour avis

AL890629907

➜ CONVOCATION

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SENS

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendront à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Si vous désirez suivre ces Assemblées Générales, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant TEL. 03 86 83 48 06 ou à l'adresse suivante 02548@creditmutuel.fr.

Les Assemblées se tiendront aux dates suivantes :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le JEUDI 04 MARS 2021 à 17:30.

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée Générale, constitution du bureau.

02 Modification des statuts.

03 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 26 MARS 2021 à 19:00.

Les votes auront lieu au siège de la Caisse entre le 23/03/2021 et le 25/03/2021 aux horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat.

06 Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration.

07 Elections au Conseil d'Administration. 4 sièges sont à pourvoir (*).

M ANJORAND BERNARD , MLE MORIN NICOLE , MME TIMBERT MICHELE , M BARRE PIERRE-LOUIS , élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

08 Elections au Conseil de Surveillance. 2 sièges sont à pourvoir (*).

MME GUENIN VALERIE , M THIEBAUT JACQUES , élus sortants,sollicitent le renouvellement de votre confiance.

09 Clôture de l'Assemblée Générale.

*Les candidatures sont à adresser au siège de la Caisse 10 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire.

A la suite immédiate de l'Assemblée Ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Le Conseil d'Administration

AL890629916

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur les communes d'Annay-sur-Serein, Môlay, Sainte-Vertu et Yrouerre

Par arrêté préfectoral n° PREF-SAPPIE-BE-2021-002 du 11 janvier 2021, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique concernant la révision de périmètres de protection du captage de la Fontaine Saint Blaise à Môlay, et la demande d'autorisation de distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine au titre du code de la santé publique, d'une durée de 33 jours, est prescrite du vendredi 5 février 2021 à 9 heures au mardi 9 mars 2021 à 16 heures inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable par le public :

- dans les mairies d'Annay-sur-Serein, Môlay, Sainte-Vertu et Yrouerre, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne (www.yonne.gouv.fr), à la rubrique environnement - déclaration d'utilité publique - enquêtes publiques),
- sur un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture de l'Yonne (bureau de l'environnement) de 9 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30, sur rendez-vous en téléphonant au 03 86 72 78 14 ou au 03 86 72 79 89.

Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations :

- sur les registres ouverts en mairie d'Annay-sur-Serein, Môlay et Sainte-Vertu,
- par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie d'Annay-sur-Serein (siège de l'enquête), Mairie d'Annay-sur-Serein - 4, Grande Rue - 89310 Annay-sur-Serein,
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-captageannaymolay@yonne.gouv.fr avant le mardi 9 mars 2021 à 16 heures.

Monsieur José JACQUEMAIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Dijon. Il se tiendra à la disposition du public :

- en mairie d'Annay-sur-Serein :

le vendredi 5 février 2021 de 9 heures à 12 heures,

le mardi 9 mars 2021 de 13 heures à 16 heures,

- en mairie de Môlay, le lundi 15 février 2021 de 9 heures à 12 heures,
- en mairie de Sainte-Vertu, le vendredi 26 février 2021 de 13 heures à 16 heures.

Les mesures sanitaires en vigueur à ces dates s'appliqueront lors de ces permanences.

Est désigné en qualité de responsable du projet : le président du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) d'Annay-sur-Serein-Môlay - Mairie d'Annay-sur-Serein - 4, Grande Rue - 89310 Annay-sur-Serein (Tél : 03 86 82 85 69 - courriel : mairie-annay-sur-serein@orange.fr).

Dans un délai de trente jours après la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra à la préfecture de l'Yonne - service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement - place de la préfecture - 89016 AUXERRE CEDEX, son rapport, ses conclusions motivées, le dossier d'enquête ainsi que les registres Il transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Dijon.

Au terme de la procédure, une déclaration d'utilité publique ou un refus pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant le délai d'un an, en mairie d'Annay-sur-Serein, à la préfecture de l'Yonne- service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement ainsi que sur le site internet de la préfecture de l'Yonne.

AL890629651

**Mairie de Sarry
Route d'Annoux, SARRY 89310
Tél: 03.86.82.84.62
Email: sarry.mairie@wanadoo.fr**

ÉLABORATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE SARRY

Avis d'enquête publique

Par arrêté n° 2020-11 du 17 décembre 2020, une enquête publique sur le projet susvisé est prescrite du 09 février 2021 au 25 février 2021 inclus. Au terme de la procédure, le

zonage d'assainissement sera approuvé par le conseil municipal. Le commissaire-enquêteur désigné est Monsieur José JACQUEMAIN. Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique qui comprend notamment un rapport de présentation ainsi que la décision de la Mission Régionale d'Autorité environnementale est consultable : sur

Internet à l'adresse suivante :

http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-locales-et-intercommunalites/Vie-des-collectivites-Enquetes-publiques-communales/Enquete-publique/Mairie-de-SARRY

; sur support papier, en mairie de SARRY, siège de l'enquête; sur un poste informatique, en mairie de SARRY, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit de 14 h00 à 18 h00 les mardis et les jeudis. Le public pourra consigner ses observations : sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de la mairie soit de 14 h00 à 18 h00 les mardis et les jeudis; par courrier postal adressé au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de SARRY - 4, route d'Annoux - 89310 SARRY. Ces observations seront annexées dès leur réception au registre d'enquête; par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : sarry.mairie Mardi 09 février 2021 de 14h à 16h- Samedi 13 février 2021 de 9h à 11h- Jeudi 25 février 2021 de

16h à 18h. Les mesures sanitaires en vigueur à ces dates s'appliqueront lors de ces permanences. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la

disposition du public à la mairie de SARRY, à la Préfecture de l'Yonne et sur Internet à l'adresse suivante :

http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-locales-et-intercommunalites/Vie-des-collectivites-Enquetes-publiques-communales/Enquete-publique/Mairie-de-SARRY

à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Nom de la personne responsable du projet : Monsieur le Maire de la commune de SARRY, Christian LARDIN,

joignable en mairie au 03 86 82 84 62.

AL890629789

➜ RECTIFICATIF

EARL CANDON

Erratum à l'avis de constitution de l'EARL CANDON, publié le 19/02/2021, n° 70515962, il convenait de lire avis de constitution en date du 01/06/2020 au lieu du

31/12/2020. Pour avis

AL890629889

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Hervé CHANTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot**, CRPCEN 89005, le 22 février 2018, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Patrick Gérard Philippe **PRUDENT**, retraité, et Madame Colette **AURICOSTE**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à GURGY (89250) 5 allée des Myosoti.

Monsieur est né à BESANCON (25000) le 7 septembre 1956,

Madame est née à AUXERRE (89000) le 12 février 1956.

Mariés à la mairie de AUXERRE (89000) le 1er août 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL890629858

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GUYOT FINANCES

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social
14 Rue de l'Usine à Gaz
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
891 698 193 RCS SENS**

Aux termes de l'acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 1er février 2021 : Il a été décidé d'étendre, à compter du 1er février 2021, l'objet social aux activités de: « courtage en opérations de banque et services de paiement » En conséquence, l'article « Objet » des statuts a été modifié comme suit : - Ancienne mention : « La Société a pour objet : - Courtier d'assurances toutes branches, retraites, représentation de compagnies françaises ou étrangères, toutes opérations relevant du domaine des assurances, apporteur d'affaires dans le domaine de l'immobilier, mandataire en opération de banque et services de paiement et toutes autres activités connexes se rattachant à l'activité principale, - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, - Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ». - Nouvelle mention : « La Société a pour objet : - Courtier d'assurances toutes branches, retraites, représentation de compagnies françaises ou étrangères, toutes opérations relevant du domaine des assurances, apporteur d'affaires dans le domaine de l'immobilier, mandataire en opération de banque et services de paiement, courtage en opérations de banque et services de paiement et toutes autres activités connexes se rattachant à l'activité principale » Le reste de l'article est inchangé. Mention sera faite au RCS de SENS

Pour avis

AL890629864

ALPHA EPSILON

**Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social
2 Quai de la Marine, 89000 AUXERRE
829 530 732 RCS AUXERRE**

MODIFICATION DE DIRIGEANT

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1er février 2021, Madame

Jade LEFEVRE, demeurant 6 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 02500

NEUVE-MAISON, a été nommée en qualité de Directrice Générale en remplacement

de Madame Françoise LEFEBVRE, démissionnaire, à compter du même jour.

AL890629910

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

CHENES ENTREPRISES

**SAS unipersonnelle au capital de 37500 €
Siège social
65 GRANDE RUE
89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE
429053028 RCS Auxerre.**

Commissaire aux comptes

Aux termes de l'AGO du 28/01/2021, les associés ont décidé de renouveler les mandats de commissaire aux comptes : à compter du 28/01/2021, - FCN - SOCIETE FRANCAISE DE REVISION SA, sise 57 Chaussée du Port - BP 157, 51000 Chalons en Champagne, 337080089 RCS Chalons en Champagne (nomination titulaire) ; - FCF SARL, sise 45 rue des Moissons, 51100 Reims 429604523 RCS Reims(nomination suppléant). Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL890629911

**SCP DESCOIS-CHESNOY-LAURENT
Notaires associés à GIEN (Loiret)
15, rue Louis Blanc**

MODIFICATIONS DIVERSES

Avis de modifications statutaires

Aux termes d'un acte reçu par Maître David CHESNOY le 27 janvier 2021 ont été constatées les modifications suivantes des statuts de la société dénommée SCI JANEX, Société civile immobilière au capital de 762,25 euros, dont le siège est à BLENEAU (89220), chemin de la Chasserelle, identifiée au SIREN sous le numéro 318 746 864 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Ancienne mention ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL :

Le siège social est fixé à Chemin de la Chasserelle

Nouvelle mention ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à 17 Chemin de la Chasserelle - 89220 BLENEAU

Ancienne mention ARTICLE 5 - DENOMINATION SOCIALE

SCI JANEX

Nouvelle mention ARTICLE 5 - DENOMINATION SOCIALE

SCI DE LA CHASSERELLE

Ancienne mention ARTICLE 16 - ADMINISTRATION

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants pris parmi les associés ou non.

La Gérance jouit des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'objet social.

Dans les relations avec les tiers, la gérance est tenue d'exiger, de ces derniers, la renonciation à leurs recours personnel contre chacun des associés.

Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour faire et autoriser tous actes et opérations entrant dans l'objet social et qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée.

Le ou les gérants peuvent agir ensemble ou séparément.

Madame VALLAT née ROPARS Jeanne Esther est désignée en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

Nouvelle mention ARTICLE 16 -ADMINISTRATION

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants pris parmi les associés ou non.

La Gérance jouit des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'objet social.

Dans les relations avec les tiers, la gérance est tenue d'exiger, de ces derniers, la renonciation à leurs recours personnel contre chacun des associés.

Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour faire et autoriser tous actes et opérations entrant dans l'objet social et qui ne sont pas de la compétence de

FP2G Partners

AVIS DE DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Aux termes d'un testament olographe en date du 2 janvier 2008, Madame Fernande PRETRE, décédée à AUXERRE (89) le 03 janvier 2021 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Frédéric ANGLADE, notaire à NEUVILLE SUR SOANE (69), 2 bis rue Jacques, le 1er février 2021. Les oppositions pourront être formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Frédéric ANGLADE, notaire à NEUVILLE SUR SAONE (Rhône) 2 bis rue Jacques, référence CRPCEN : 69050.

AL890629865

➜ AVIS

AVIS

COMMUNE DE VERMENTON

Institution d'un Droit de Préemption Urbain (DPU)

Par délibération n°2021/010 en date du 28/01/2021, le conseil municipal de la commune de

Vermenton a décidé d'instaurer un Droit de Préemption Urbain (DPU) à l'attention des zones

urbaines (UA, UB, UC et UE) et des zones à urbaniser (1AU et 1AUE) du Plan Local

d'Urbanisme (PLU) approuvé le 28/01/2021 et de donner délégation au maire pour exercer

le DPU sur les périmètres concernés précités.

Cette délibération est affichée durant 1 mois et consultable en mairie. Le champ

d'application du DPU est identifié à l'aide d'un plan annexé au PLU approuvé et tenu à la

disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet

vermenton.fr.

AL890629896

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI ALS DES MACHERINS

SCI au cap.de 1000€,18b rte.de bonnard 89400 cheny.Rcs n°878768225.L'age du 06/01/21 a transféré le siège au 4b rue d'amsterdam 89470 moneteau.

AL890629640

SCI LA MAISON DU BONHEUR

**CAPITAL SOCIAL : 1 000 EUR
SIEGE SOCIAL : VINCENNES (94300)
173 Rue de Fontenay
RCS 812 174 399**

Suivant l'acte de donation-Partage en date du 29 juillet 2020, reçu par Maître Philippe PUECH Notaire à PARIS (75011), 27 rue du Grand Prieuré, Madame Chantal Louise Suzanne NEGRO fait donation, au Profit de ses seules et uniques filles, Mesdames Elodie et Coralie GRISEL, des 25 parts en nue-propriété lui appartenant. Par ailleurs, il a été procédé, aux termes de PV de délibération en date du 5 janvier 2021, au transfert de siège de SCI LA MAISON DU

l'assemblée.

Le ou les gérants peuvent agir ensemble ou séparément.

Madame Catherine Laurence MANNEVY née VALLAT et Monsieur Daniel André MANNEVY sont désignés en qualité de gérants pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, Le notaire

AL890629913

AMDE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 27, rue de l'Eglise
89100 MAILLOT
837 942 754 RCS SENS

Le 08/02/2021, les associés ont décidé : -de nommer en qualité de nouveau Président M. Djamal Messaoudi, demeurant à Pailly (89140), 2 bis rue des Jardins en remplacement de M. Alexandre Messaoudi, démissionnaire ; -d'étendre l'objet de la société aux activités suivantes « l'achat et la vente, l'import et l'export d'équipements médicaux, produits d'hygiène et sanitaires ; l'achat et la vente de boissons, vins et spiritueux » ; -de modifier la dénomination sociale en « AMDE EXPRESSO DETENTE » ; -d'augmenter le capital social de 19 000 € par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale de chaque action, pour le porter de 1 000 € à 20 000 €. En conséquence, les articles 2, 3, 6, 7 et 21 des statuts ont été modifiés.

AL890629917

GAEC MERSCHILTZ PÈRE ET FILS

GAEC reconnu le 4 décembre 1984 par le Comité Départemental d'Agrément de l'Yonne, Société au capital de 90 000 euros, Siège social : 89800 CHICHÉE, 331 339 721 RCS AUXERRE. Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2020, la collectivité des associés : - A complété le libellé du siège social : 43 Grande rue, 89800 CHICHÉE, ceci ne constitue pas un transfert de siège mais un complément à l'adresse. - A réduit le capital social d'une somme de 30 000 euros afin de le ramener à 60 000 euros. - A pris acte de la démission de M. Philippe NAHAN de ses fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL890629919

→ VENTE

TAXI ALAIN 89

17 RUE DES LOMBARDS
89340 CHAUMONT
06 31 44 47 19
taxialain89@gmail.com

Suivant acte authentique en date du 6/01/2021,M Dominique ROBIN,demeurant 77 rue des Préaux,89340 SERBONNES a vendu à M BREUX Alain Président du TAXI ALAIN 89 au capital de 1500 €, 17 rue des Lombards, 89340 Chaumont,848 380 416 RCS DE SENS,un fonds de commerce de Taxi sis et exploité Place N°1 à SERBONNES à partir du 6 Janvier 2021.

AL890629862

→ CESSION

AVIS DE CESSION

Suivant ASSP en date à AUXERRE (Yonne) du 19 janvier 2021, enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 22 janvier 2021, dossier 2021 00002670, référence 8904P01 2021 A 00159,

La Société PRETEUX, Société à Responsabilité Limitée au capital de 11 000 euros, dont le siège social est 8, rue de Paris - 89250 MONT SAINT SULPICE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 839 891 215 RCS AUXERRE,

A CEDE

à la Société ROUGER, Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 000 euros, dont le siège social est 8 Route de Paris 89250 MONT SAINT SULPICE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 891 892 036 RCS AUXERRE,

son fonds de commerce exploité sous l'enseigne « PROXIMARCHE » d'épicerie, alimentation générale, bazar, droguerie, dépôt de pain, de gaz et de pressing, livraison à domicile, presse, relais colis, sis 8, rue de Paris 89250 MONT SAINT SULPICE pour lequel elle est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 839 891 215 RCS AUXERRE et à l'INSEE sous le numéro SIREN 839 891 215 00015, code NAF 4711B, moyennant le prix de 56 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 20 janvier 2021.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet SJB, 43 Rue du Clos 89000 AUXERRE. Pour avis

AL890629863

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Etude de Maître Sylvie HURET-FERRAND
Notaire à Auxerre (Yonne)
5, rue Marcelin Berthelot

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination sociale : SCI de la CHAINEAU

Forme : S.C.I

Siège social : CHARBUY (89) 8 impasse de la Chaineau

Capital social : 1.500,00 Euros

Immatriculée au RCS d'Auxerre (89) sous le n°444 431 928.

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28/01/2021, les associés ont décidé :

- de nommer Madame Nathalie THUILLIER demeurant à CHARBUY (89113) 8 impasse de la Chaineau, en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Michel THUILLIER, gérant décédé.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

Pour avis.

AL890629867

EARL DES TAVERNIERS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 euros. Siège social : Ferme des Taverniers - 89170 LAVAU. 841 555 709 RCS AUXERRE. L'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2021 a : - Pris acte de la démission de M. Marc DUMINIL de ses fonctions de gérant. - Nommé M. Antoine SKABSKI, demeurant à SAINT FARGEAU (89170), 4 rue des Sarments, aux dites fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL890629887

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE VILLEBRAT

Groupement Foncier Agricole au capital de 249 513,31 €, Siège social : Villebrat - 89100 VILLEROY, 319 270 104 RCS SENS. L'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2021, a constaté que les fonctions de gérant de M. Pierre MOIRON ont pris fin le 21 février 2012, date de son décès, et a nommé, pour le remplacer dans ces fonctions à compter de cette date, M. Pierre-Éric MOIRON, demeurant Ferme de Villebrat, 89100 VILLEROY, et Mme Fabienne MOIRON épouse GRÉGOIRE, demeurant 12 rue de la Petite Justice, 89150 VALLERY. Pour avis, la gérance.

AL890629895

SNC DES 3 VILLAGES

Société en nom collectif
Au capital de 4 000,00 euros
Siège social
Les Clausses Grandchamp
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
532 394 079 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire a constaté la démission de Madame Claudine SERVAIS de ses fonctions de cogérante, à compter du 30 décembre 2020. Pour avis, la gérance.

AL890629912

KIZUKO D'OR

SARL au capital de 8000 €
Siège social : 45 Avenue Vauban
89000 AUXERRE
839882818 RCS de AUXERRE

Par AGE du 01/01/2021, il a été décidé de nommer nouveau gérant Mme CAI EP WENG Xiuhua demeurant 19 Avenue Des Brichères 89000 AUXERRE à compter du 01/01/2021 en remplacement de M. WENG Xiaopeng démissionnaire

Mention au RCS de AUXERRE

AL890629915

→ POURSUITE D'ACTIVITÉ

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE VILLEBRAT

Groupement Foncier Agricole au capital de 249 513,31 €, Siège social : Villebrat - 89100 VILLEROY, 319 270 104 RCS SENS. L'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2021, a décidé de proroger la durée du groupement de 93 ans, reportant ainsi son terme au 1er janvier 2120. Pour avis, la gérance.

AL890629897

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

QS CUBE

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 65, rue de Paris
89140 VILLEMANOCHE
794 755 645 R.C.S. SENS

Le 31/12/2020, l'associé unique a : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé M. Sylvain THIEBAUT, demeurant 11 rue des Réservoirs 78000 VERSAILLES, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au siège social.

Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL890629585

QS CUBE

SAS en liquidation amiable au capital de 10 000 €
Siège social : 65, rue de Paris
89140 VILLEMANOCHE
794 755 645 R.C.S. SENS

Le 31/12/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Sylvain THIEBAUT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS.

AL890629586

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 14.1.2021 des associés de la SCI DES CHESERYS au capital de 150.000 euros, siège social à TOUCY (89130) Les Bergeries, 515 298 495 RCS AUXERRE, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Jean POITOUT demeurant à AUXERRE (89000) 8, rue du Pavé St-Siméon, a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à AUXERRE (89000) 8, rue du Pavé Saint-Siméon. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Cette dissolution met fin aux fonctions des gérants.

AL890629855

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : EURL BONNICHON JEAN-LOUIS. Sigle : Jean-Louis. Forme : SARL société en liquidation. Capital social : 3000 euros. Siège social : 52 Route de Villefranche, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE. 537692626 RCS de SENS. Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-Louis BONNICHON demeurant 13 Rue Marcel Lavergne, 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du de SENS.

Le liquidateu

AL890629856

AVIS

WIN
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 9 000 euros
Siège : 18 rue Pierre Larousse,
89110 AILLANT SUR THOLON, MONTHOLON
792 545 634 RCS SENS

Par Assemblée Générale en date du 30 octobre 2020, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Aurélien GUINET, demeurant 17 bis rue Gustave Flaubert à BRIVE LA GAILLARDE (19100), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis

AL890629870

EARL DU FRÉBINIER

EARL au capital de 26 300,00 €, Siège social : 1 rue des Ménagers - La Grande Justice - 89150 VALLERY, 429 623 861 RCS SENS. Dissolution et nomination du liquidateur. Aux termes d'une décision de l'associé unique du 31 décembre 2020, la dissolution anticipée de la société a été décidée et il a été mis fin aux fonctions du gérant, à compter de cette date. M. Christophe HERVÉ, demeurant à VALLERY (89150), la Grande Justice, 1 rue des Ménagers, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social : 1 rue des Ménagers, La Grande Justice, 89150 VALLERY, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100). Pour avis, le liquidateur.

AL890629893

EURL RIOTTE SYLVAIN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social et siège de liquidation: 8 rue Mélines
89440 JOUX LA VILLE
RCS AUXERRE 418 438 537

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Sylvain RIOTTE, demeurant 8 rue Mélines 89440 JOUX LA VILLE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Mélines 89440 JOUX LA VILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL890629903

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 janvier 2021 à LAVAU (Yonne), il a été constitué une Société par Actions Simplifiée. Dénomination sociale : SAS TROISIÈME GÉNÉRATION. Forme : Société par actions simplifiée. Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières. Capital social : 3 000 €. Siège social : 19 rue du Clos d'en Haut, 89170 LAVAU. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Président : M. Dominique GALICHER, demeurant à LAVAU (Yonne), 19 rue du Clos d'en Haut. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, le Président.

AL890629857

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26/01/2021 à Sainte-Colombe (89), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL; Dénomination sociale : HERMES AGRO NEGOCE; Siège social : 41 Grande Rue à Sainte-Colombe (89440); Objet social : Le négoce de céréales, d'oléagineux, de protéagineux et de tous produits agricoles.Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société.Capital social : 1 000 euros; Agrément : les cessions de parts sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Gérance : Willy SPEVAK et Cécile SPEVAK - 41 Grande Rue à Sainte-Colombe (89440).Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.Pour avis - La Gérance

AL890629860

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 janvier 2021 à MÉZILLES (Yonne), il a été constitué une Société par Actions Simplifiée. Dénomination sociale : SAS DES MANCEAUX. Forme : Société par actions simplifiée. Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières. Capital social : 3 000 €. Siège social : Les Manceaux, 89130 MÉZILLES. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Président : M. Noël GALICHER, demeurant à MÉZILLES (Yonne), les Manceaux. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, le Président.

AL890629861

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 janvier 2021 à MÉZILLES (Yonne), il a été constitué une Société par Actions Simplifiée. Dénomination sociale : SAS DES MAHOUGEOTS. Forme : Société par actions simplifiée. Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières. Capital social : 3 000 €. Siège social : Les Mahoujots, 89130 MÉZILLES. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Président : M. Nicolas GALICHER, demeurant à MÉZILLES (Yonne), les Mahougeots. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, le Président.

AL890629866

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2021, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole. Dénomination sociale : SCEA DES FASCINATS. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime. Capital social : 130 100 €. Siège social : Les Fascinats - 89116 PRÉCY SUR VRIN. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports : Biens meubles en nature pour un montant de 130 000,00 €, Numéraire pour un montant de 100,00 €. Gérant : Mme Josette DESPONS épouse COTTRY demeurant les Fascinats, 89116 PRECY SUR VRIN. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis et mention, un fondateur.

AL890629884

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 05/02/2021, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SLL

Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.

Siège social : 3 rue des Garennes 89510 VERON

Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans.

Co-Gérants : M. Sylvain LEGRAS et M. Ludwig LEGRAS demeurant ensemble au 3 rue des Garennes 89510 VERON.

Cessions de parts : Elles sont libres entre associés. Cessions à des tiers est soumise à l'agrément des associés.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890629886

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 janvier 2021, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole. Dénomination sociale : LES VERGERS BIO THOMAS. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural et de la pêche maritime. Capital social : 3 000 euros. Siège social : 19 rue de Jougny, Cidex 515 A, Cravant, 89460 DEUX RIVIÈRES. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports : Apport de numéraire pour un montant de 3 000,00 euros. Gérant : Mme Frédérique BERTHIER demeurant rue de Jougny, Cidex 515 A, Cravant, 89460 DEUX RIVIÈRES. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés. Apports : Apport de numéraire pour un montant de 3 000,00 euros. Gérant : Mme Frédérique BERTHIER demeurant rue de Jougny, Cidex 515 A, Cravant, 89460 DEUX RIVIÈRES. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, un fondateur.

AL890629892

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp du 01/02/2021, avis de constitution d'une SASU dénommée:

PASCAL HOME CONCEPT

Capital : 4 000 €.

Siège social : 2 rue Neuve , 89230 ROUVRAY.

Objet : l'étude, la vente et la réalisation de chantiers d'installation d'eau, plomberie, sanitaires, chauffage, climatisation, électricité

Durée : 99 ans.

Président : ESPINASSE Pascal, 2 rue Neuve 89230 Rouvray

Immatriculation au R.C.S. de AUXERRE.

AL890629894

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er Janvier 2021 à ARGENTEUIL SUR AMANCON, il a été constitué une société civile. Dénomination sociale : HOLDING MORIZOT PERE ET FILS Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société Capital social : 3 000 000 euros Siège social : 20 rue de l'Eglise, 89160 ARGENTEUIL SUR ARMANÇON Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés Apports : Parts de société à responsabilité limitée pour un montant de 2 984 000 € Numéraire pour un montant de 16 000 € Gérants : M. Pascal MORIZOT demeurant 20 rue de l'Eglise - 89160 ARGENTEUIL SUR AMANCON M. Rémi MORIZOT demeurant 6 rue des Fosses - 89160 ARGENTEUIL SUR AMANCON Cessions de parts : Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, les gérants.

AL890629899

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 1er février 2021, il a été constitué une société civile :

Dénomination : TRAVEL TALES

Siège social : 10 promenade de l'Ouest, 89510 VERON.

Objet : détention et utilisation de tous types de biens mobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 100 €.

Gérance : Christopher BORG, demeurant 83 Serena, Triq it, Tankijiet, BIRZEBBUGIA (Malte),

et Charline FORMOSA, demeurant 24 St Bernard Street, MARSA (Malte).

Agrément des cessions : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de SENS.

Pour avis.

AL890629909

S.A.S.U. HS MOBILE CENTER

St statuts du 04/02/21 est constituée la sasu hs mobile center durée 99ans siège social 53rue d'alsace lorraine 89100 sens président pusparasa harishgoby 11rue de la louptiere 89100 sens objet social alimentation générale cosmétiques vente-réparation téléphones accessoires de téléphones et autres ordinateurs internet taxiphone photocopies colis et autres transferts d'argent immatriculation rcs sens

AL890629918

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


